



Fédération Vo Co Truyen Vietnam de France

Siège social : 106, Boulevard de la Résistance
93460 Gournay sur Marne

<http://www.vocotruyen-france.fr>

Identification R.N.A. : W751204240

Paris, le 31 mars 2017

Inscriptions

« Coupe de France Adultes de Vo Co Truyen Vietnam » Saison 2016 / 2017

Les 29 & 30 avril 2017 à MERY SUR OISE – VAL D'OISE (95540)

Attention, réponse avant le vendredi 21 avril 2017, pas d'inscription sur place !!!

Cher Président, Cher Responsable de club,

Nous avons le plaisir de vous annoncer le début des inscriptions à la Coupe de France Adultes.

Les inscriptions s'effectueront exclusivement par courriel.

Nous vous demandons de bien vérifier vos inscriptions avant d'expédier votre courriel.

Cette 7^{ème} édition de la « Coupe de France Adultes de Vo Co Truyen Vietnam » concerne la tranche d'âge 14 ans et plus. Elle aura lieu les samedi 29 avril pour la technique (de 10h00 à 19h00). Le dimanche 30 avril pour le combat (de 09h00 à 16h30) au :

GYMNASSE MUNICIPALE – Rue Courtil Bajou- 95540 Méry sur Oise.

La Règlementation autorise, pour les épreuves techniques avec ou sans arme, l'ouverture de celles-ci aux pratiquants et pratiquantes dès la possession d'une Licence Compétition FVCTVNF 2016-2017.

Concernant les épreuves combat, les compétiteurs doivent posséder 2 licences dont celle de la FVCTVNF 2016-2017.

Les documents d'inscription de la Coupe de France seront à renvoyer par courriel

Avant le vendredi 21 avril 2017 à michel.brenot@vocotruyen-france.fr

Comme la saison précédente, pour participer à cette compétition, aussi bien le samedi que le dimanche, chaque club inscrit devra fournir obligatoirement 1 personne Licenciée et âgée de 18 ans pour être soit :

Administrateur, Arbitre ou Juge Technique-Combat (minimum 9^{ème} Cap pour les deux derniers rôles)

L'inscription de cette personne peut-être un compétiteur ou compétitrice qui sera libéré pour participer à la compétition dans leur catégorie.

Celle-ci s'effectuera en même temps que l'inscription de vos compétiteurs sur le tableau Excel joint ; bien noter la date de naissance du compétiteur et non son âge.

Tout participant se présentant, le jour de la compétition, avec une Licence Loisir se verra refusé l'accès à la Compétition. Joindre lors de l'inscription le certificat médical et pour les mineurs, l'autorisation parentale hormis les associations ayant signé le "Contrat Club" devront présenter ces documents si un compétiteur est blessé lors de la compétition.

Toute inscription arrivant après la date limite sera refusée

Par ailleurs vous trouverez toutes ces informations ainsi que la Règlementation Compétition sur le site Fédéral : www.vocotruyen-France.fr

Horaires de principe lors de la Coupe de France Adultes

- ✓ **Le samedi 29 avril**
 - 10h00 Ouverture des portes,
 - 11h00 Réunion Arbitrale,
 - 12h30 Salut général,
 - Sur appel, pointage au fur et à mesure des catégories à la table centrale,
 - Ordre de passage, les épreuves par équipe puis les épreuves individuelles,
 - 13h00 Début de la compétition,
 - Fin de la Compétition Technique vers 17h00,
 - 18h00 Remise des Diplômes de Grade par le Président de la FVCTVNF,
 - 18h20 Remise des médailles et certificats de Podium,
 - 19h00 Fin de la compétition technique.
 - Pendant l'épreuve technique, sur annonce, vérification des poids des combattants présents.
- ✓ **Le dimanche 30 avril**
 - 09h00 à 10h30 Ouverture des portes ; fin des vérifications des poids et listings.
 - 09h15 à 10h30 Réunion Arbitrale.
 - 11h15 Salut Général, puis début de la compétition.
 - 11h30 Début de la compétition pour les Cadets et Juniors (combat en **continu**).
 - 12h30 Début de la compétition pour les Séniors et Vétérans (combat en **continu**).
 - Remise des trophées au fur et à mesure des finales respectives.
 - Fin de la Compétition Combat vers 16h30.

En espérant vous compter parmi nous lors de cette Compétition et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie de recevoir mes salutations martiales.

Le Responsable Organisation Sportive
Michel BRENOT



Fédération de VO CO TRUYEN Vietnam de France

Coupe de France Technique Adulte 2017

Samedi 29 Avril

10h00 - 19h00

GYMNASE MUNICIPAL

Rue Courtil Bajou

95540 Méry sur Oise

Ne pas jeter sur la voie publique



Fédération de VO CO TRUYEN Vietnam de France

Coupe de France Combat Adulte 2017

Dimanche 30 Avril

9H00 - 16H30

GYMNASE MUNICIPAL

Rue Courtil Bajou

95540 Méry sur Oise

Ne pas jeter sur la voie publique



Autorisation parentale

« Coupe de France Adultes 2016 - 2017 de Vo Co Truyen Vietnam »

GYMNASE MUNICIPAL – Rue Courtil Bajou- 95540 Méry sur Oise.

Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs

Je, soussigné(e)

Représentant(e) légal(e) de :

Né(e) le Agé(e) de Ans

Groupe sanguin et facteur rhésus du compétiteur :

Faisant partie du club :

- Nom du club :
- Numéro du club :
- Numéro de Licence Compétition du mineur :

Autorise à participer aux épreuves de compétition **Technique et/ou Combat *** de la FVCTVNF.

J'autorise les organisateurs à le/la faire évacuer vers le service hospitalier adéquat par les services de secours appropriés, si cela s'avérait nécessaire.

J'autorise les organisateurs à diffuser, sur tout support, les photos et vidéos où le mineur apparaîtrait

Oui - Non*

Je certifie avoir pris connaissance et accepte sans réserve le règlement de cette compétition technique et Combat.

Veuillez indiquer deux personnes à contacter en cas d'évacuation :

- Nom : Prénom : Tel :
- Nom : Prénom : Tel :

Date : Signature du représentant légal :

A scanner une fois signé et à envoyer au format PDF à michel.brenot@vocotruyen-france.fr en même temps que le certificat médical et le tableau Excel d'inscription à la CF.

Toute inscription sans autorisation parentale ni certificat médical non joint au dossier ne sera pas prise en compte.

Les clubs ayant souscrit un "Contrat Club" ne sont pas concernés mais ils doivent posséder ces documents au sein de leur association et les présenter en cas de blessure du mineur.

*** rayer la mention inutile.**

Feuille des catégories Saison 2016 – 2017

Catégories d'Âges

Catégories	Âges	conditions	Années
Cadets	14 - 15 ans	nés en	2001 - 2002
Juniors	16 - 17 ans	nés en	1999 - 2000
Séniors	18 ans et +	nés entre	1998 - 1981
Vétérans	35 et +	nés en	1980 et avant

Catégories de Poids

Cadets	Cadettes	Juniors (M)	Juniors (F)	Seniors et Vétérans (M)	Seniors et Vétérans (F)
- 50 kg	- 45 kg	- 55 kg	- 50 kg	- 60 kg	- 55 kg
- 55 kg	- 50 kg	- 60 kg	- 55 kg	- 65 kg	- 60 kg
- 60 kg	- 55 kg	- 65 kg	- 60 kg	- 70 kg	- 65 kg
- 65 kg	- 60 kg	- 70 kg	- 65 kg	- 75 kg	- 70 kg
- 70 kg	- 65 kg	- 75 kg	- 70 kg	- 80 kg	- 75 kg
- 75 kg	- 70 kg	- 80 kg	- 75 kg	- 85 kg	- 80 kg
+ 75 kg	+ 70 kg	+ 80 kg	+ 75 kg	+ 85 kg	+ 80 kg

Les combattants doivent avoir leur propre équipement homologué ou celui de leur club.

ANNEXE D : Liste des armes autorisées en compétition de Vo Co Truyen Vietnam

Lors des compétitions techniques de la catégorie Bai Vu Ki, seules certaines armes traditionnelles conventionnelles sont autorisées.

Liste des armes autorisées en compétition technique pour la saison 2016 / 2017 :

- | | | |
|-----|-------------------------|--|
| 1. | bâton → | Truong Con |
| 2. | cimeterre → | Ma Dao |
| 3. | couteau → | Doan Dao |
| 4. | couteaux doubles → | Ho Diep Song Dao |
| 5. | épée → | Kiem |
| 6. | éventail → | Quat |
| 7. | fléau à deux branches → | Long Gian |
| 8. | hallebarde → | Dai Dao |
| 9. | lance → | Thuong Kich |
| 10. | sabre → | Dao |
| 11. | tri-bâton → | Tam Tiet Con |
| 12. | autres armes → | à présenter aux juges pour validation ou pas. |

ATTENTION : Une catégorie ne pourra être ouverte que s'il y a au moins 3 compétiteurs ou 3 équipes.

Néanmoins un « sur-classement » sera effectué en fonction des possibilités et dans le respect de la Règlementation Compétition.

Une communication sera faite sur le site Fédéral une semaine avant la compétition pour indiquer les catégories fermées en épreuves techniques et en épreuves combat pour éviter le déplacement inutile des compétiteurs et compétitrices concernés.

Epreuves Individuelles Techniques et Combat

TOUS les champs concernant le compétiteur sont obligatoires

N° du club, Nom du club, numéro de licence, nom, prénom, date de naissance, sexe, et poids pour les combattants.

Précisez seulement l'année de naissance, la catégorie sera mise automatiquement.

Précisez le poids EXACT du compétiteur. Ne mettez pas des choses du genre "60 kg", "60 – 65", et autre. Il faut juste la valeur de son poids.

Si vous ne connaissez pas vraiment le poids de votre compétiteur, vous pouvez mettre une valeur de manière à le faire entrer dans sa catégorie.

Par exemple, pour un compétiteur de la catégorie 60 - 65 kg, vous pouvez mettre une des valeurs suivantes : 60, 61, 62, 63, 64, du moment que le poids est STRICTEMENT inférieur à 65 kg.

Quy Dinh Mains Nues Niveau 1	QD Niv1 (Enchaînements codifiés mains nues Vo Co Truyen) Bach Hac Son Quyên, Lão Hồ Thượng Sơn, Hùng Kê Quyên
Quy Dinh Mains Nues Niveau 2	QD Niv2 (Enchaînements codifiés mains nues Vo Co Truyen) Ngoc Trân Quyên, Lão Mai Quyên, Kim Nguu Quyên
Quy Dinh Vu Khi 1	QDVK 1 (Enchaînements codifiés Armes) Huỳnh Long Độc Kiếm, Tứ Linh Dao, Roi Thái Sơn, Phong Hoa Dao
Quy Dinh Vu Khi 2	QDVK 2 (Enchaînements codifiés Armes) Thanh Long Độc Kiếm, Bát Quả Côn, Siêu Xung Thiên, Độc Lư Thương, Song Tuyệt Kiếm
Libre Main Nue	LMN (Enchaînements codifiés mains nues Ecoles)
Libre Armes Courtes	LAC (Enchaînements codifiés Armes Courtes Ecoles) bâton(s) court(s), sabre(s), épée(s), couteau(x) papillon(s), ...
Libre Armes Longues	LAL (Enchaînements codifiés Armes Longues Ecoles) bâton long, hallebarde, lance, ...
Libre Armes Souples	LAS (Enchaînements codifiés Armes Souples Ecoles) tri bâton, chaîne, fléaux à 2 branches(s), éventail, ...
Thi Dau (Combat)	TD (Combats à 2 mains nues)

ATTENTION

Epreuves Individuelles : un compétiteur ne peut s'inscrire que seulement dans 2 Epreuves Techniques Individuelles avec ou sans Arme sur les 8 proposées.

Epreuves par Equipe : un compétiteur ne s'inscrire que seulement dans 2 Epreuves Techniques par Equipe avec ou sans Arme sur les 6 proposées.

Type d'arme : toute autre arme que celles décrites devra être approuvée préalablement par le Responsable Arbitrage.

Les combattants doivent avoir leur propre équipement homologué ou celui de leur club.

Epreuves Synchronisées par Equipe de Trois

Quyên Dong Diên MN (Enchaînements synchronisés codifiés mains nues)
Vu Khi Dong Diên A (Enchaînements synchronisés codifiés armes)

Epreuves par Equipe de Deux et de Trois

Song Luyen MN (Combats 2 à 2 préétablis mains nues)
Song Luyen Vu Khi A (Combats 2 à 2 préétablis avec armes)
Doi Luyen MN (Combats à 3 préétablis avec ou sans arme)
Doi Luyen Vu Khi A (Combats à 3 préétablis avec arme)

PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE, les inscriptions sont à envoyer avant le vendredi 21 avril 2017

Par courriel à michel.brenot@vocotruyen-france.fr

Accès au lieu de compétition et hébergement

Accès

Le lieu de la compétition se situe à 25 km de Paris avec comme possibilité :

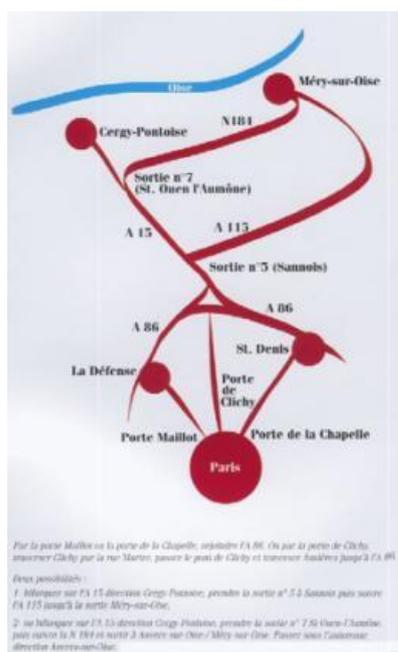
Axes routiers : la A15, la A115 et la N184 (Francilienne)

Transports en commun : Mery sur Oise possède une gare SNCF à 30 mn de la Gare du Nord.

Possibilité de prendre le RER jusqu'à la Gare d'Ermont-Eaubonne mais aussi à partir de la Gare Saint Lazare pour arriver à Ermont puis changer pour prendre le train vers Mery.

En provenant du Nord par l'autoroute A16, sortir à l'Isle-Adam, prendre la N1 puis la N184 jusqu'à Méry sur Oise.

Des bus partent de Cergy Pontoise et s'arrêtent à Méry sur Oise.



Hébergement

Campanile Taverny – les Portes de Taverny – A115, 95158 Taverny,

Hôtel les Balladins – Allée des Trois Caravelles BP 9044, 95071 Saint Ouen l'Aumône,

Hôtel Première Classe – Cité de l'Auto – Rue Louise Weiss, 95310 Saint Ouen l'Aumône.

Navette Gratuite (organisée par le club de Méry)

Une navette sera à votre disposition de 09h00 à 11h00 le samedi et le dimanche pour vous acheminer de la Gare de Méry au gymnase dont le départ sera situé devant la Gare de Méry.

Cette navette pourra aussi amener les compétiteurs et accompagnateurs aux Hôtels ci-dessus désignés et viendra les chercher le dimanche matin. Egalement, elle sera présente pour le retour vers la Gare le samedi et le dimanche dans les deux sens.

Restauration

Une buvette sera à votre disposition durant toute la compétition.



Fédération Vo Co Truyen Vietnam de France

Synthèse de la Réglementation

Coupe de France Adulte 2016 - 2017

Règles Générales

Catégories d'âge :

Les compétiteurs sont répartis en **8 catégories** d'âge :

Un tableau de correspondance des âges et des années de naissances est diffusé en début de chaque saison.

Chaque timbre de licence la FVCTVNF mentionne la catégorie d'appartenance.

Groupe	Catégories	Âges	Compétition
Enfants	Poussins	6 et 7 ans	Départementale Régionale Nationale
	Pupilles	8 et 9 ans	
	Benjamins	10 et 11 ans	
	Minimes	12 et 13 ans	
Adultes	Cadets	14 et 15 ans	
	Juniors	16 à 17 ans	
	Seniors	18 ans à 34 ans	
	Vétérans	35 ans et plus	

Catégories de grade :

- Tout compétiteur reste dans la catégorie de grade dans laquelle il a été sélectionné tout au long de la saison même si le compétiteur concerné change de grade en cours de saison.
- Pour éviter toute ambiguïté il conservera lors des compétitions le grade avec lequel il a été sélectionné.
- La catégorie de grade est définie dans le descriptif de chaque épreuve.
- Poussins – Pupilles – Benjamins – Minimes
- Cadets - Juniors – Seniors - Vétérans

Tous grades

Du 1^{er} au 16^{ème} CAP

Compétition technique.

Epreuves individuelles

Quy Dinh composée de 4 types d'épreuves – Sauf pour les poussins

- o Quy Dinh Mains Nues - QD Niv1 : Bạch Hạc Sơn Quyền, Lão Hồ Thượng Sơn, Hùng Kê Quyền
- o Quy Dinh Mains Nues - QD Niv2 : Ngọc Trản Quyền, Lão Mai Quyền, Kim Ngưu Quyền
- o Quy Dinh Armes - QDVK 1 : Huỳnh Long Độc Kiếm, Tứ Linh Đao, Roi Thái Sơn, Phong Hoa Đao
- o Quy Dinh Armes - QDVK 2 : Thanh Long Độc Kiếm, Bát Quái Côn, Siêu Xung Thiên, Độc Lư Thương, Song Tuyết Kiếm

Libre composée de 4 types d'épreuves

- o Libre Mains Nues - LMN
- o Libre Armes Courtes – LAC : bâton(s) court(s), sabre(s), épée(s), couteau(x) papillon(s),...
- o Libre Armes Longues – LAL : bâton long, hallebarde, lance
- o Libre Souple – LAS : tri bâton, chaîne, fléaux à 2 branches(s)...

Pour les Poussins, seul deux épreuves techniques sont retenue, **Libre** composée de 2 types d'épreuves

- o Libre Mains Nues - LMN
- o Libre Armes - LA

Epreuves par équipe

Song Luyen :

- o Mains Nues à 2 personnes - MN
- o Arme à 2 personnes - A

Doi Luyen :

- o Mains Nues à 3 personnes - MN
- o Armes à 3 personnes - A

Synchronisé :

- o Mains Nues à 3 personnes - MN
- o Armes à 3 personnes - A

Compétition Combat.

Durée du combat

Gestion	<ul style="list-style-type: none"> - Le décompte du temps d'un combat commence quand l'arbitre donne le signal de début « DAU » et s'arrête à chaque fois que l'arbitre dit « THOI ». - Le chronométreur signale distinctement les 30 dernières secondes du combat à voix haute. - Le chronométreur signale distinctement la fin du combat au moyen d'un gong.
Durée	<ul style="list-style-type: none"> - 1 fois 2 minutes pour les éliminatoires - 2 fois 2 minutes pour les finales avec 1 minute de repos
Prolongation	<ul style="list-style-type: none"> - 1 fois 1 minutes

Règle générale de frappe des coups portés

- Les coups portés doivent être contrôlés, nets et précis avec une très bonne maîtrise en fonction du point d'impact. L'attaque n'ayant pas été parée, contrée ou déviée.
- Les techniques n'entrant pas dans ce cadre ne sont pas comptabilisées par les juges, voire sanctionnées.
- L'arbitre se doit d'intervenir s'il y a un manque flagrant de maîtrise par l'un des combattants.
- Tous les coups portés à la tête doivent être contrôlés de façon à ne pas créer de lésions.
- Le coup ne doit pas être **traversant**, surtout au niveau de la tête, un contrôle et une maîtrise sont nécessaires.

Zones de contact

Zones autorisées	Zones <u>interdites</u>
<ul style="list-style-type: none"> - Les deux côtés et la partie frontale du casque ; - Les mains et les bras ; - Le corps (parties faciale et latérales) ; - Les jambes, tibias, mollets et pieds (en vue d'un balayage) ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Le triangle du visage (des yeux au menton, le nez et la bouche) ; - Dos (du coccyx à la base du crâne) ; Occipital et apex crânien ; - Le cou ; Le bas-ventre ; La hanche ; Le genou ; - Les cuisses (en enchaînements répétés) ;

Coups portés

<u>autorisés</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Coup de poing et de revers dans les zones autorisées. - Coup de pied, dans les zones autorisées - coude ou genou au corps. - Coup de pied circulaire dans les membres inférieurs (intérieur, extérieur)
<u>interdits</u>	<ul style="list-style-type: none"> - de tirer les cheveux, les oreilles, les parties génitales, de pincer la peau, de mordre, de tordre les doigts et les oreilles. - D'une manière générale, d'accomplir toute action, geste ou prise ayant pour but de faire souffrir ou de blesser l'adversaire. <ul style="list-style-type: none"> o Coup de tête. Coup de coude et genou avec saisie. o Coup de coude et genou à la tête. o Coup de pique, de paume et tranchant. Blocage volontaire avec la pointe du coude. o Coup remonté au visage (uppercut _ Toi Son Ung Trao). Coup de poing retourné circulaire. o Les techniques portées sur une zone interdite o Plus de 3 coups de poing consécutifs à la tête o Les techniques de percussion avec main ouverte o Coup de poing retourné à la tête o Coup de poing remontant à la tête o Coup de pied direct dans les membres inférieurs o Coup de genou ou de coude dans la tête o Coup de genou ou de coude avec saisie o Coup de tête

Balayages

<u>Autorisés</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Balayage intérieur et extérieur au-dessus des chevilles
<u>Interdits</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Autres que ceux autorisés.
Coups portés	<ul style="list-style-type: none"> - On considère qu'un compétiteur est au sol dès qu'une autre partie du corps autre que les pieds d'un compétiteur touche l'aire de compétition. - Il est interdit de porter des coups à la tête du compétiteur qui est considéré au sol. - A la suite d'un balayage, il est possible d'enchaîner une seule technique totalement contrôlée. A la suite de quoi, le compétiteur doit s'écarter de son adversaire et l'arbitre interrompre le combat.
Blessure	<ul style="list-style-type: none"> - Si un compétiteur tombe mal, alors que le balayage est contrôlée, et doit abandonner, le compétiteur à l'origine du balayage est déclaré vainqueur.

Ciseaux

Autorisés	- Au niveau de la cuisse et du corps, à partir d'une position debout.
Interdits	- Ciseau au cou ; Ciseau aux genoux.
Coups portés	- On considère qu'un compétiteur est au sol dès qu'une autre partie du corps autre que les pieds d'un compétiteur touche l'aire de compétition. - Il est interdit de porter des coups à la tête du compétiteur qui est considéré au sol. - A la suite d'un ciseau, il est possible d'enchaîner une seule technique de poing sur le plastron. A la suite de quoi, le compétiteur doit s'écartier de son adversaire et l'arbitre interrompre le combat.
Blessure	- Si le compétiteur subissant le ciseau se blesse alors que le ciseau est contrôlée, et doit abandonner, le compétiteur à l'origine du ciseau est déclaré vainqueur.

Projections

On entend par projection toute chute provoquée par le compétiteur opposé. C'est une perte d'équilibre provoquée par l'attaquant faisant toucher une partie du corps autre que les pieds du défenseur sur l'aire de compétition. C'est l'arbitre centrale qui décide de valider le travail au sol ou pas.

Autorisées	- Toute projection contrôlée par les bras ; par les jambes et le corps. - saisie du corps sans action (max 5 sec)
Interdites	- Toutes projections avec saisie de la tête ; saisie du Vō-Phuc uniquement ; - Toutes projections par la saisie du col provoquant un étranglement ; - Toutes les projections non contrôlées. - saisie de la tête - la lutte au sol - les techniques de clés et de verrouillage articulaire - les techniques d'étranglement
Réalisation	- La projection est valide si elle ne s'éternise pas dans le temps : 5 secondes maximum. L'arbitre est là pour y veiller. Si au bout de 5 secondes il n'y a aucune action décisive, l'arbitre interromp le combat.
Validité	- La projection est validée lorsque la personne ayant initié l'action se retrouve lors du contact au sol en position supérieure (au dessus de l'adversaire, l'attaquant n'est donc pas forcément debout)
Coups portés	- On considère qu'un compétiteur est au sol dès qu'une autre partie du corps autre que les pieds d'un compétiteur touche l'aire de compétition. - Il est interdit de porter des coups à la tête du compétiteur qui est considéré au sol. - A la suite d'une projection, il est possible d'enchaîner une seule technique contrôlée. A la suite de quoi, le compétiteur doit s'écartier de son adversaire et l'arbitre interrompre le combat.
Blessure	- Si un compétiteur tombe mal, alors que la projection est contrôlée, et doit abandonner, le compétiteur à l'origine de la projection est déclaré vainqueur.

Saisie ou corps à corps debout

La saisie est définie lorsque les compétiteurs sont debout. **Type de saisie :**

- La saisie peut se faire à une ou deux mains ;
- La saisie offensive est autorisée (saisir directement l'adversaire) ;
- La saisie défensive est autorisée (saisir l'attaque de l'adversaire) ;

Saisies autorisées	- Les bras ; Les jambes ; Le dessus du pied et le talon, le tronc ;
Saisies interdites	- La tête ; Le cou ; Les mains ; Les doigts ; La plante des pieds ; Les orteils ; - Si la saisie au cou est conséquente à un glissement de bras ou à une tentative de dégagement, l'arbitre interromp le combat.
Coups portés autorisés lors d'une saisie	- Sur le plastron, avec les membres supérieure et inférieure (genoux interdit) limités à 3. - A la tête avec les membres inférieurs, - Dès qu'il y a plus de <u>trois coups portés</u> (l'arbitre interromp le combat)
Interdits lors d'une saisie	- A la tête avec <u>les membres supérieurs.</u>
Durée	- Une saisie ou un corps à corps debout ne peut durer plus de 5 secondes. - Si au bout de 5 secondes, aucune action décisive n'apparaît l'arbitre interromp le combat.

Barème des points

Pied tête sauté , sur les parties <u>latérales</u> du casque. Projection, Balayage, Ciseau suivi d'un coup de poing au plastron ou au corps.	3 points
Pied sur les parties latérales du casque. Pied sauté au plastron ou au corps. Projection, Balayage, Ciseau non suivi	2 Points
Poing, revers, sur les parties latérales et frontale du casque. Revers, poing, coude, genou et pied au plastron ou au corps.	1 Point
Techniques sur les jambes ou sur les bras	0 Point
Un avertissement de première catégorie	- 1 Point*
Un avertissement de deuxième catégorie	- 2 Points*
durant un même combat : 2 avertissements de deuxième catégorie ou 3 avertissements de première catégorie	Disqualification
Ne veut pas reprendre le combat.	Déclaré perdant
Ne peut pas reprendre le combat au bout de 10 secondes ** (<i>Souffle coupé</i>)	

* Les points soustraits sont multipliés par le nombre de juges combats

** Lorsqu'un compétiteur ne peut pas reprendre le combat à la suite d'un coup ou d'une technique autorisée valide, et qu'il n'y a aucune blessure, étourdissement ou perte de conscience observée par le médecin l'arbitre signale au chronométreur de commencer le décompte des 10 secondes. **Tout souffle coupé est sujet au décompte des 10 secondes.**

Protections

Les compétiteurs doivent être munis de protections personnelles homologuées par la FVCTVNF (*se reporter Annexe B*).

En cas de prêt de matériel par le responsable de la manifestation, toutes les mesures d'hygiène doivent être prises sous sa responsabilité.

Protections obligatoires Pour tous	<ul style="list-style-type: none"> - Casque souple, maintien du menton et protection de l'arrière de la tête. - Gants à mousse haute densité d'équivalence 8 à 10 Oz ou souples renforcés (voir modèle Annexe B) permettant la préhension avec protection du pouce ; - Coquille homme ou femme ; Protèges tibia pied talon souples ; - Protège dents ;
Plastron Souple	- Le plastron est <u>obligatoire</u>
Protections obligatoires pour les pratiquantes	<ul style="list-style-type: none"> - Pour les compétitrices, le protège poitrine est obligatoire dès que cela est nécessaire. Dans ce dernier cas un plastron ceinture est autorisé à la place du plastron complet. - Le protège poitrine est portée sous le VÖ-PHUC.
Protections facultatives	<ul style="list-style-type: none"> - Protège coude, genou et avant-bras souple. - Bandage poignet ; - Bandage main ;
Protections interdites	- toutes autres protections non obligatoires ou facultatives.

La sortie volontaire

La sortie volontaire est déclarée par l'arbitre. La sortie volontaire correspond à la sortie de l'aire de combat (*traverser complètement le tapis orange délimiteur*) d'un des combattants sans qu'il y ait eu de réponses aux attaques reçues.

La sortie de l'aire de combat a été utilisée dans ce cas-là, par l'un des combattants, pour arrêter le combat. Cette démarche de non-combativité est sanctionnée par un avertissement de première catégorie. Si un combattant reçoit une technique qui le projette hors de l'aire de combat, cette sortie n'est pas considérée comme une sortie volontaire.

Actions interdites

- -Attitude incorrecte envers l'adversaire, le corps arbitrale ou le public
- -Comportement désobligeant envers l'adversaire, le corps arbitral ou le public
- -Comportement exposant aux blessures ou mettant en cause la sécurité
- -Fuite (tourner le dos à l'adversaire)
- -Simulation de blessure
- -saisie de l'adversaire plus de 5 seconde
- -sortie de l'aire de combat

Barème des avertissements et disqualification

La compétition de **VCTVN** est un sport, c'est pourquoi **les techniques dangereuses sont interdites et que les coups doivent être maîtrisés.**

Les compétiteurs entraînés peuvent supporter de forts impacts sur les muscles, tels que les abdominaux, **cependant**, la tête, le visage, le cou, l'aine et les articulations restent vulnérables aux blessures.

Pour ces raisons, toute technique provoquant une blessure est pénalisée sauf si le compétiteur s'est mis délibérément en danger.

Avertissement 1^{ère} catégorie Nhat Canh Cao - 1 point* (infraction mineure)	Manque de combativité.
	Aller volontairement au sol pour fuir le combat.
	Dos tourné à l'adversaire.
	Mettre en danger sa propre sécurité.
Avertissement 2^{ème} catégorie Nhi Canh Cao - 2 points* (infraction sérieuse)	Technique donnée après l'ordre « Thoï ! » de l'arbitre. Technique donnée avant l'ordre « Dau ! » de l'arbitre.
	Agressivité ou manque de sang-froid.
	Le combattant tire, agrippe, projette et maintien délibérément l'adversaire au sol.
	Une sortie volontaire.
Avertissement 2^{ème} catégorie Nhi Canh Cao - 2 points* (infraction sérieuse)	Blessure sans arrêt du combat avec technique et sur zone autorisée.
	Technique autorisée non maîtrisée.
	Zone de contact interdite touchée sans blessure (genou, sexe, nuque ...)
	Technique interdite
	Abus du décompte du temps.
	Réaction exagérée à un contact léger.
	Feindre la blessure (<i>après examen du médecin</i>).
Disqualification Loai (infraction très sérieuse)	Zone de contact interdite avec blessure (suite avis médical).
	Technique interdite avec blessure (suite avis médical)
	Deux avertissements de deuxième catégorie. Ou Trois avertissements de première catégorie. <i>Durant un même combat, prolongation incluse.</i>
	Présentation d'un poids ne correspondant pas à sa catégorie.
	Non présentation au 3 ^{ème} appel de son nom et au-delà d'une minute.
	Mesure d'hygiène.
	Comportement, réflexions incorrectes à l'égard de l'adversaire, de son entraîneur, de l'arbitre, des juges, du public.
Elimination totale Loai Va Câm (infraction très grave)	C'est l'élimination de la manifestation si : <ul style="list-style-type: none"> o Le compétiteur n'obéit pas aux ordres de l'arbitre ; ou Le compétiteur agit de façon malveillante ; o Le compétiteur commet un acte qui porte atteinte à l'éthique de l'Art Martial Vietnamien; o Le compétiteur commet des actions considérées comme ne respectant pas l'esprit de compétition.
	L'élimination de la manifestation est obligatoirement accompagnée d'une demande de sanction disciplinaire faite par l'arbitre auprès des instances fédérales.

***les points soustraits sont multipliés par le nombre de juges combat**

Remarques :

- Durant les prolongations, l'avertissement de première catégorie n'entraîne pas la défaite immédiate, la prolongation continue, même si le compétiteur a eu un avertissement de deuxième catégorie pendant la période de combat normal.
- Le mauvais comportement d'un combattant peut donner lieu à une sanction disciplinaire.
- Toute personne éliminée totalement ne peut monter sur un podium, ni être sélectionnée.